

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.15.2019

Page 1 sur 11

Date de révision : 02.10.2020

**Produit d'étanchéité de vulcanisation à température ambiante haute température**

### SECTION 1 : Identification

#### Identificateur du produit

**Nom du produit :** Produit d'étanchéité de vulcanisation à température ambiante haute température

**Code produit :** 31314CAN, 31914CAN



#### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées pertinentes :** Non déterminé ou non disponible

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

#### Détails du fabricant ou fournisseur

##### Fabricant :

##### Amérique du Nord

J-B Weld Company, LLC

400 CMH Road

Sulphur Springs, TX 75482

903-885-7696

info@jbweld.com

#### Ligne d'urgence :

##### Amérique du Nord

INFOTRAC

1-800-535-5053 (24 heures)

### SECTION 2 : Identification de danger

#### Classification SGH :

Cancérogénicité, catégorie 1B

Irritation de la peau, catégorie 2

Irritation oculaire, catégorie 2A

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger :



**Mentions d'avertissement :** Danger

#### Mentions de danger :

H350 Peut causer le cancer.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque de graves irritations oculaires.

#### Déclarations de mise en garde :

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.15.2019

Page 2 sur 11

Date de révision : 02.10.2020

### Produit d'étanchéité de vulcanisation à température ambiante haute température

P201 Obtenir des instructions spécifiques avant l'utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises.

P264 Bien se laver la peau après utilisation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P308+P313 En cas d'exposition ou de doute : Obtenir des soins médicaux

P321 Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver abondamment avec de l'eau / du savon.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

P332+P313 En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux

P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

P405 Garder dans un endroit fermé à clé.

P501 Éliminer le contenu/conteneur conformément aux réglementations locales.

**Dangers non classés par ailleurs :** Aucun(e)

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

| Identification             | Nom                                             | Poids % |
|----------------------------|-------------------------------------------------|---------|
| Numéro CAS :<br>1317-65-3  | Calcaire                                        | 10-30   |
| Numéro CAS :<br>7631-86-9  | Dioxyde de silicium                             | 3-7     |
| Numéro CAS :<br>64742-46-7 | Distillats de pétrole, légèrement hydro-traités | 3-7     |
| Numéro CAS :<br>4253-34-3  | Triacétate de méthylsilanetriyle                | 0.5-1.5 |
| Numéro CAS :<br>17689-77-9 | Triacétoxyéthylsilane                           | 0.5-1.5 |

#### Informations supplémentaires :

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition n'ont pas été révélés, constituant un secret commercial conformément au Règlement sur les produits dangereux du Canada et au SIMDUT 2015.

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

##### Après inhalation :

En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais et la placer dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir la personne au repos. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de symptômes respiratoires, consulter un médecin

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.15.2019

Page 3 sur 11

Date de révision : 02.10.2020

### Produit d'étanchéité de vulcanisation à température ambiante haute température

#### Après un contact avec la peau :

Enlever les vêtements et les souliers contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

#### Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil non exposé. Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

#### Après ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire du médecin ou du centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissement spontané, placer la victime sur le côté gauche avec la tête vers le bas pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

#### Symptômes et effets aigus :

Le contact avec la peau peut entraîner des rougeurs, des douleurs, des brûlures et une inflammation  
Le contact avec les yeux peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et des larmoiements

#### Symptômes et effets retardés :

L'exposition peut provoquer le cancer. Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée du contact)

### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

#### Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

#### Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### Agent d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

#### Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut produire des émanations de vapeurs et de gaz irritants

### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (SCBA) avec un masque intégral sous pression

### Précautions particulières :

Non déterminé ou non disponible

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.15.2019

Page 4 sur 11

Date de révision : 02.10.2020

### Produit d'étanchéité de vulcanisation à température ambiante haute température

#### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

##### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

- Assurer une ventilation adéquate
- Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels
- Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

##### Précautions environnementales :

- Ne doit pas être libéré dans l'environnement
- Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

##### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

- Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection
- Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)
- Éliminer le contenu et les conteneurs conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale

##### Référence à d'autres sections :

- Non déterminé ou non disponible

#### SECTION 7 : Manutention et entreposage

##### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

- Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.
- Éviter de respirer les brouillards
- Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

##### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

- Maintenir le conteneur bien fermé.
- Protéger contre le gel et les dommages matériels.
- Entreposer dans un endroit frais bien aéré.

#### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

| Pays (base juridique) | Substance | Identification | Concentration autorisée                     |
|-----------------------|-----------|----------------|---------------------------------------------|
| Canada                | Calcaire  | 1317-65-3      | Alberta MPT 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup> |

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.15.2019

Page 5 sur 11

Date de révision : 02.10.2020

### Produit d'étanchéité de vulcanisation à température ambiante haute température

| Pays (base juridique) | Substance                                       | Identification | Concentration autorisée                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------|-------------------------------------------------|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                       | Calcaire                                        | 1317-65-3      | Colombie-Britannique MPT 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup> (poussières totales); 3 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)                                                                                      |
|                       | Calcaire                                        | 1317-65-3      | Colombie-Britannique LECT 15-min : 20 mg/m <sup>3</sup>                                                                                                                                                       |
|                       | Calcaire                                        | 1317-65-3      | Québec MPT 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup>                                                                                                                                                                    |
|                       | Calcaire                                        | 1317-65-3      | MPT Saskatchewan 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup> ; LECT 15-min : 20 mg/m <sup>3</sup>                                                                                                                         |
|                       | Dioxyde de silicium                             | 7631-86-9      | LEP Colombie-Britannique - Valeur d'exposition MPT 8 heures : 4 mg/m <sup>3</sup> (Silice, amorphe, précipité et gel, Total)                                                                                  |
|                       | Dioxyde de silicium                             | 7631-86-9      | LEP Colombie-Britannique - Valeur d'exposition MPT 8 heures : 1,5 mg/m <sup>3</sup> (Silice, amorphe, précipité et gel, Respirable)                                                                           |
|                       | Dioxyde de silicium                             | 7631-86-9      | LEP Québec - Valeur d'exposition MPT 8 heures : 6 mg/m <sup>3</sup> (poussière respirable)                                                                                                                    |
|                       | Distillats de pétrole, légèrement hydro-traités | 64742-46-7     | LEP Alberta - MPT 8 heures Limite d'exposition : 5 mg/m <sup>3</sup> (Brouillard d'huile minérale)                                                                                                            |
|                       | Distillats de pétrole, légèrement hydro-traités | 64742-46-7     | LEP Alberta - 15 minutes LECT : 10 mg/m <sup>3</sup> (Brouillard d'huile minérale)                                                                                                                            |
|                       | Distillats de pétrole, légèrement hydro-traités | 64742-46-7     | LEP Alberta - MPT 8 heures Limite d'exposition : 400 ppm (1 590 mg/m <sup>3</sup> ) [Naphta (solvant à base de caoutchouc)]                                                                                   |
|                       | Distillats de pétrole, légèrement hydro-traités | 64742-46-7     | British Columbia OELs - MPT 8 heures Valeur d'exposition : 1 mg/m <sup>3</sup> (Brouillard d'huile - minéral, sévèrement raffiné)                                                                             |
|                       | Distillats de pétrole, légèrement hydro-traités | 64742-46-7     | Manitoba OELs - Limite d'exposition de 8 heures (VLS-MPT) : 5 mg/m <sup>3</sup> (Huile minérale, à l'exclusion des fluides de travail des métaux, purs, hautement et sévèrement raffinés; Fraction inhalable) |
|                       | Distillats de pétrole, légèrement hydro-traités | 64742-46-7     | Ontario OELs - MPT 8 heures Valeur d'exposition : 5 mg/m <sup>3</sup> (Huile minérale, à l'exclusion des fluides de travail des métaux, purs, hautement et sévèrement raffinés; Fraction inhalable)           |
|                       | Distillats de pétrole, légèrement hydro-traités | 64742-46-7     | LEP Québec - MPT 8 heures Valeur d'exposition : 400 ppm (1 590 mg/m <sup>3</sup> )                                                                                                                            |
|                       | Distillats de pétrole, légèrement hydro-traités | 64742-46-7     | Quebec OELs - MPT 8 heures Valeur d'exposition : 5 mg/m <sup>3</sup>                                                                                                                                          |

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.15.2019

Page 6 sur 11

Date de révision : 02.10.2020

### Produit d'étanchéité de vulcanisation à température ambiante haute température

| Pays (base juridique) | Substance                                       | Identification | Concentration autorisée                                                                                             |
|-----------------------|-------------------------------------------------|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                       | Distillats de pétrole, légèrement hydro-traités | 64742-46-7     | Quebec OELs - LECT 15 minutes : 10 mg/m <sup>3</sup>                                                                |
|                       | Distillats de pétrole, légèrement hydro-traités | 64742-46-7     | Saskatchewan OELs - Limite de contamination moyenne 8 minutes : 5 mg/m <sup>3</sup> (Brouillard d'huile minérale)   |
|                       | Distillats de pétrole, légèrement hydro-traités | 64742-46-7     | Saskatchewan OELs - Limite de contamination moyenne 15 minutes : 10 mg/m <sup>3</sup> (Brouillard d'huile minérale) |
|                       | Distillats de pétrole, légèrement hydro-traités | 64742-46-7     | LEP Saskatchewan - Limite de contamination moyenne 8 heures : 400 ppm [Solvant de caoutchouc (Naphta)]              |
|                       | Distillats de pétrole, légèrement hydro-traités | 64742-46-7     | LEP Saskatchewan - Limite de contamination moyenne 15 minutes : 500 ppm [Solvant de caoutchouc (Naphta)]            |

#### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Une surveillance de la concentration des substances dans la zone de respiration des travailleurs ou dans le lieu de travail général peut être nécessaire pour confirmer la conformité à une LEP et le caractère adéquat des contrôles de l'exposition.

Une surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur et d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessous.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

##### Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

##### Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

#### Mesures générales d'hygiène :

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.15.2019

Page 7 sur 11

Date de révision : 02.10.2020

### Produit d'étanchéité de vulcanisation à température ambiante haute température

#### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

##### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

|                                          |                                 |
|------------------------------------------|---------------------------------|
| Apparence (état physique, couleur) :     | Pâte rouge                      |
| Odeur :                                  | Non déterminé ou non disponible |
| Seuil d'odeur :                          | Non déterminé ou non disponible |
| Valeur pH :                              | Non déterminé ou non disponible |
| Point de fusion / point de congélation : | Non déterminé ou non disponible |
| Point/intervalle d'ébullition :          | Non déterminé ou non disponible |
| Point d'éclair :                         | 100 °C                          |
| Taux d'évaporation :                     | Non déterminé ou non disponible |
| Inflammabilité (solide, gazeux) :        | Non déterminé ou non disponible |
| Limite d'explosion supérieure :          | Non déterminé ou non disponible |
| Limite d'explosion inférieure :          | Non déterminé ou non disponible |
| Pression de vapeur :                     | Non déterminé ou non disponible |
| Densité de vapeur :                      | Non déterminé ou non disponible |
| Densité :                                | 1.015 g/cm <sup>3</sup>         |
| Densité relative :                       | Non déterminé ou non disponible |
| Solubilités :                            | Non déterminé ou non disponible |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : | Non déterminé ou non disponible |
| Température d'autoinflammation :         | Non déterminé ou non disponible |
| Température de décomposition :           | Non déterminé ou non disponible |
| Viscosité dynamique :                    | Non déterminé ou non disponible |
| Viscosité cinématique :                  | Non déterminé ou non disponible |
| Propriétés explosives                    | Non déterminé ou non disponible |
| Propriétés comburantes                   | Non déterminé ou non disponible |

##### Informations supplémentaires

#### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

##### Réactivité :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

##### Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

##### Possibilité de réactions dangereuses :

Aucun dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

##### Conditions à éviter :

Aucun connu.

##### Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.15.2019

Page 8 sur 11

Date de révision : 02.10.2020

### Produit d'étanchéité de vulcanisation à température ambiante haute température

#### Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Corrosion/irritation de la peau

##### Évaluation :

Provoque une irritation cutanée.

##### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

##### Données sur la substance :

| Nom                              | Résultat                                                          |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Triacétate de méthylsilanetriyle | Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires. |
| Triacétoxyéthylsilane            | Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires. |

#### Domages/irritations oculaires sévères

##### Évaluation :

Provoque de graves irritations oculaires

##### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Cancérogénicité

##### Évaluation :

Risque de causer le cancer

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

##### Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

| Nom                 | Classification                                                                        |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Dioxyde de silicium | Groupe 3 - Ne peut être classé en ce qui concerne la carcinogénicité chez les humains |

**Programme national de toxicologie (PNT) :** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

#### Mutagénicité cellulaire germinale

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.15.2019

Page 9 sur 11

Date de révision : 02.10.2020

### Produit d'étanchéité de vulcanisation à température ambiante haute température

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

#### Autres informations :

Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### Toxicité aiguë (court terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Persistance et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.15.2019

Page 10 sur 11

Date de révision : 02.10.2020

### Produit d'étanchéité de vulcanisation à température ambiante haute température

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Mobilité dans le sol

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

#### Méthodes d'élimination :

Il relève de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

|                                              |                |
|----------------------------------------------|----------------|
| N° UN                                        | Non réglementé |
| Nom d'expédition approprié UN                | Non réglementé |
| Classe(s) de danger UN pour le transport     | Aucun(e)       |
| Groupe d'emballage                           | Aucun(e)       |
| Risques environnementaux                     | Aucun(e)       |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e)       |

#### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

|                                              |                |
|----------------------------------------------|----------------|
| N° UN                                        | Non réglementé |
| Nom d'expédition approprié UN                | Non réglementé |
| Classe(s) de danger UN pour le transport     | Aucun(e)       |
| Groupe d'emballage                           | Aucun(e)       |
| Risques environnementaux                     | Aucun(e)       |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e)       |

#### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

|                                          |                |
|------------------------------------------|----------------|
| N° UN                                    | Non réglementé |
| Nom d'expédition approprié UN            | Non réglementé |
| Classe(s) de danger UN pour le transport | Aucun(e)       |
| Groupe d'emballage                       | Aucun(e)       |
| Risques environnementaux                 | Aucun(e)       |

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.15.2019

Page 11 sur 11

Date de révision : 02.10.2020

### Produit d'étanchéité de vulcanisation à température ambiante haute température

Précautions particulières pour l'utilisateur

Aucun(e)

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### Réglementations du Canada

#### Liste intérieure des substances (DSL) :

|            |                                                 |                |
|------------|-------------------------------------------------|----------------|
| 64742-46-7 | Distillats de pétrole, légèrement hydro-traités | répertorié     |
| 4253-34-3  | Triacétate de méthylsilanetriyle                | répertorié     |
| 17689-77-9 | Triacétoxyéthylsilane                           | répertorié     |
| 7631-86-9  | Dioxyde de silicium                             | répertorié     |
| 1317-65-3  | Calcaire                                        | non répertorié |

#### Liste extérieure des substances (NDSL) :

|           |          |            |
|-----------|----------|------------|
| 1317-65-3 | Calcaire | répertorié |
|-----------|----------|------------|

## SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

#### Avertissement :

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 07.15.2019

Date de révision : 02.10.2020

Fin de la fiche de données de sécurité